



Le Gouvernement de la République, par l'entremise de la Banque Nationale de Crédit (BNC), a restitué au trésor public un montant de 116 004 576.02 gourdes dans le cadre de la lutte contre la corruption, a appris Haïti Press Network du Bureau de communication de la Primature.

Cette somme préalablement destinée au Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO), a été détournée par des individus mal intentionnés ayant constitué une fausse liste de 766 écoles pour s'approprier des fonds publics.

Récemment, le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe a mis en place le Comité Interinstitutionnel Élargi de lutte contre la Fraude fiscale, la Contrebande douanière, le Blanchiment des Capitaux et la Corruption (Task Force Anti-corruption) dont la mission est d'identifier rapidement les cas de corruption dans les programmes gouvernementaux, de récupérer les fonds détournés et de sévir avec la dernière rigueur contre les auteurs et complices.